

Interpellation

No : 805

Répartition des tâches et des charges entre l'Etat et les communes : point de situation

Il y a plus de quatre ans, ce même Parlement avait accepté à une grande majorité, sous la forme de postulat, la motion no 879 intitulée : répartition des tâches et des charges entre l'Etat et les communes.

« L'évolution des besoins et des prestations entre l'Etat, c'est un domaine de réflexion continue, d'échéances convenues et d'ajustements à apporter » reconnaissait le Gouvernement. Et d'ajouter qu'il s'agissait d'un chantier permanent qui devait être basé sur le partenariat.

Ce même Gouvernement s'était engagé à ne pas placer le postulat dans un tiroir mais à l'intégrer dans une étude globale à mener, comprenant également la péréquation financière et les fusions de communes.

La problématique de répartition des tâches et des charges entre l'Etat et les communes est récurrente, notamment au moment de l'établissement des budgets communaux.

Elle s'est encore accentuée cette année, influencée en cela par la nouvelle loi d'impôt qui faisait peser sur les communes une diminution de ses revenus.

Ce qui est le plus critiqué de la part des instances communales ce sont à l'évidence les éléments non maîtrisables que sont les charges liées qui ne cessent d'augmenter.

Aussi, le Gouvernement peut-il nous informer sur les éléments suivants :

1. Des rencontres régulières sont-elles organisées entre le Gouvernement et les associations de maires et/ou de communes et si oui à quelle fréquence ?
2. La problématique de répartition des tâches et des charges fait-elle l'objet de demandes d'ajustements adressées au Gouvernement, si oui par qui et quels genres de demandes ?
3. Quelles démarches le Gouvernement a-t-il entrepris depuis 2008 pour donner suite au postulat ?
4. Un projet de nouvelle répartition des tâches et des charges est-il en cours d'élaboration et dans quel délai le Parlement pourra-t-il en être saisi ?
5. Dans le cas contraire quels sont les freins qui empêchent une étude globale sur le sujet ?

Delémont, le 12 décembre 2012

Au nom du Groupe PDC-JDC

Paul Froidevaux

A collection of handwritten signatures in black ink, mostly overlapping and written in a cursive style. The signatures are spread across the bottom half of the page, below the printed name 'Paul Froidevaux'. Some signatures are more legible than others, but most are stylized and difficult to read. The names 'Suda', 'Bey', and 'M-Fr Chenal' are partially visible among the signatures.